



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 janvier 2025
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 janvier 2025, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

À l'occasion du cinquième anniversaire de l'assassinat du général de division martyr Qasem Soleimani – commandant de la Force Al-Qods du Corps des gardiens de la révolution islamique – et de ses compagnons, perpétré par les forces américaines à l'aéroport international de Bagdad (Iraq) le 3 janvier 2020, je souhaite attirer une nouvelle fois votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur cet acte flagrant de terrorisme d'État perpétré par les États-Unis. Le général Soleimani a été assassiné lors d'une visite officielle en Iraq. Cette prise pour cible délibérée et illégale d'un haut fonctionnaire d'un État souverain Membre de l'Organisation des Nations Unies, qui a joué un rôle central dans la lutte contre le terrorisme dans la région, constitue une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'un manquement grave aux obligations internationales des États-Unis.

La République islamique d'Iran réaffirme son droit légitime, conformément au droit international, d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires afin que les auteurs, les organisateurs et les commanditaires de cet acte répréhensible en répondent devant la justice. Cette position inébranlable atteste de notre engagement en faveur de la justice, de la paix, de la sécurité et du renforcement de l'état de droit, une position constamment énoncée dans nos communications précédentes, notamment dans les lettres datées des 3, 7 et 29 janvier 2020 ([S/2020/13](#), [S/2020/16](#) et [S/2020/81](#)), du 3 janvier 2022 ([S/2022/5](#)), du 3 janvier 2023 ([S/2023/7](#)) et du 2 janvier 2024 ([S/2024/4](#)).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Amir Saeid **Irvani**

